

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État

le 9 mai 2017

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 9, 10 et 11 mai 2017**

**2017 DJS 157** Subvention (35 000 euros) et convention avec Culture Loisirs Animation Jeu Éducation (CLAJE) (12e).

**Mme Pauline VÉRON, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 25 avril 2017 par lequel Madame la Maire de Paris propose une subvention et convention à Culture Loisirs Animation Jeu Éducation (CLAJE) ;

Vu l'avis du Conseil du 12e arrondissement en date du 2 mai 2017 ;

Sur le rapport présenté par Madame Pauline VÉRON, au nom de la 7e Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer une convention dont le texte est joint à la présente délibération avec Culture Loisirs Animation Jeu Éducation (CLAJE), 291, rue de Charenton (12e).

Article 2 : Une subvention d'un montant de 35 000 euros est attribuée à Culture Loisirs Animation Jeu Éducation (CLAJE) (16103/2017\_00374) pour son fonctionnement.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, nature 6574, rubrique 422, ligne VF88004 « Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la jeunesse » du budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercices 2017 et suivants, sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**